

# Sommaire

[Hubert Bosse-Platière](#)

Page 4 à 5

## L'adoption, universalité et spécificités

La revue Informations sociales consacrait, il y a cinquante ans, un numéro entier à l'adoption. Michel Soulé et Jeanine Noël y développaient déjà les deux faces de celle-ci : la rupture d'un lien et la mise en place d'un autre lien. En 1958, l'adoption n'avait pas encore pris sa dimension internationale et la loi du 11 juillet 1966 n'avait pas encore créé les deux formes que connaît notre droit actuel,...

## Partie 1 : Heurts et bonheurs de l'adoption

[Agnès Fine](#)

Page 8 à 19

## Regard anthropologique et historique sur l'adoption

Des sociétés lointaines aux formes contemporaines

Les pratiques occidentales contemporaines de l'adoption s'éclairent à être comparées à celles des sociétés lointaines, bien étudiées par les anthropologues, en particulier en Afrique et en Océanie, et à être replacées dans leur contexte historique. L'examen rapide de l'histoire de l'adoption française permet de voir que les formes actuelles de l'adoption comme filiation de substitution sont apparues dans les années 1940, à un moment particulier de l'histoire de la famille, et qu'elles sont actuellement en pleine évolution. La mondialisation des échanges et la réglementation internationale de l'adoption transforment les pratiques traditionnelles d'adoption des pays donateurs et, dans une certaine mesure, celles des pays receveurs d'enfants.

1. Quelques traits communs
2. Évolution historique de l'institution en France
  1. De la recherche d'un descendant héritier...
  2. ... à celle d'un fils ou d'une fille à chérir
  3. Un enfant dont on connaît les parents
  4. Un enfant sans parent proposé par l'État : le modèle de substitution
3. Les transformations de l'adoption

[Pierre Grelley](#)

Page 11 à 12

## *... en contrepoint - Un double choix*

*Les règles applicables en France en matière d'adoption répondent au souci de "donner des parents aux enfants et non de fournir un enfant à des parents". Pour savoir comment ce principe se traduit dans les faits, la démographe Catherine Villeneuve a analysé les données de dossiers administratifs soumis à l'aide sociale du département des Yvelines entre 1998 et*

2000, et conduit des entretiens avec environ un sur trois des candidats à l'adoption qui les avaient déposés. Les données recueillies permettent de dégager un certain nombre de caractéristiques qui semblent accompagner, chez les parents, le succès de la démarche, et définir chez les enfants, même si on ne peut pas dire qu'ils font l'objet d'un "choix", les critères d'une plus grande attractivité.

[Pierre Murat](#)

Page 20 à 33

## **Les transformations de la famille**

Quel impact sur les finalités de l'adoption ?

La famille et ses institutions sont en perpétuelle transformation, mais depuis une quarantaine d'années, une accélération se fait sentir dans les mutations. Ces dernières affectent nécessairement l'adoption qui subit de manière très sensible le contrecoup d'un triple changement : la venue et le nombre d'enfants sont très largement maîtrisés ; la famille ne se constitue plus selon un modèle unique, dominant et stable ; enfin, celle-ci est très fortement sollicitée pour assurer l'épanouissement individuel. Ces modifications des réalités familiales entraînent de grandes interrogations sur les finalités de l'adoption et leur avenir.

1. Donner une famille à un enfant
2. Donner un enfant à une famille
3. Un recours croissant à l'adoption internationale
4. Un pluralisme des familles, en fait et en droit
5. Transformation des objectifs classiques du droit de la famille

[Alain Vulbeau](#)

Page 23 à 24

## ***... en contrepoint - La kafala ou le recueil légal de l'enfant***

### **Titres recensés**

1. Ministère des Affaires étrangères, "Kafala de droit musulman", [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

[Catherine Villeneuve-Gokalp](#)

Page 34 à 37

## ***Rubrique - L'adoption en France***

*...en chiffres et selon le pays d'origine*

Le nombre annuel d'adoptions augmente relativement peu. Il était de 4 400 en 1990 et s'est stabilisé autour de 5 000 depuis 2003. Aujourd'hui, 85 % des enfants adoptés en France sont nés à l'étranger, la moitié d'entre eux étant originaires de cinq pays. Durant la même période, le nombre d'agrément délivrés chaque année a augmenté de 50 % et atteignait 8 800 en 2005. Seulement la moitié des personnes qui entreprennent des démarches pour adopter y parviennent. Le processus de sélection s'effectue à chaque étape de la procédure.

## Réflexions sur le devenir de l'adoption internationale

Dans cet article, l'auteure explique que les dispositifs juridiques sur lesquels repose l'adoption internationale ont atteint un tel degré de complexité que toutes les velléités de réforme ont été jusqu'à présent vouées à l'échec. Après en avoir examiné les raisons, elle pointe du doigt la situation inique des enfants provenant de pays d'origine qui prohibent l'adoption et qui ne peuvent, malheureusement, au regard du droit français, être adoptés en France. À l'aide d'exemples, l'auteure souligne également que les professionnels du secteur ne sont pas toujours suffisamment outillés pour affronter l'enchevêtrement des textes en la matière. Toutefois, un espoir de remise en ordre pourrait venir des institutions internationales qui font valoir les droits de l'enfant.

1. La circulaire du 16 février 1999 et la loi du 6 février 2001 relatives à l'adoption internationale
2. Les conséquences du refus de transcription d'un jugement d'adoption obtenu à l'étranger
3. La loi du 4 juillet 2005
4. Le recours au droit européen et au droit international
5. En définitive...

### *... en contrepoint - Adopter un point de vue*

*La rhétorique est l'art de bien parler, de mettre en œuvre de multiples techniques pour orner les discours. Parmi celles-ci, la métaphore est un procédé bien connu qui permet, par analogie, de transférer les propriétés d'une chose vers une autre pour en faciliter la compréhension ou rendre l'argumentation plus suggestive. Nous allons procéder à l'examen de cette figure du discours avec l'expression courante : "... en contrepoint - Adopter un point de vue". Il faut considérer d'abord la notion de "point de vue". Cette locution est une image qui introduit la topographie dans le discours. Le mot "vue" n'est pas sollicité dans son acception première, mais au sens d'une façon de penser. Dès lors, le point de vue devient, selon le Robert, l'endroit où l'on doit se placer pour voir un objet le mieux possible.*

## Partie 2 : L'abandon et la période pré-adoption

### La nécessité de rendre plus clair le processus d'adoption des pupilles de l'état

La quête (en progression) d'enfants adoptables se heurte au faible nombre des pupilles de l'État. Pourtant, le nombre d'enfants en tutelle de l'État et délaissés par leur famille augmente. Leur statut exige plusieurs réformes : depuis un changement d'état d'esprit autour du lien de filiation avec la

famille biologique à une clarification des textes et des pratiques relatifs au processus conduisant à l'adoption d'un pupille de l'État, pour l'instant marqué de beaucoup d'incertitudes juridiques. Une nouvelle question surgit qui est celle de la place du père dans l'accouchement anonyme.

1. L'affaire Benjamin
2. La date de l'arrêté d'admission de l'enfant comme pupille de l'État
3. Le respect de l'obligation d'information par le département
4. La restitution de l'enfant à ses parents biologiques et la place du père dans l'accouchement anonyme
5. Le consentement à l'adoption donné par le Conseil de famille des pupilles de l'État
6. Le placement en vue de l'adoption plénière
7. Propositions pour une clarification du processus permettant l'adoption d'un enfant pupille de l'État

[Caroline Helfter](#)

Page 53 à 54

### ***... en contrepoint - Ne pas faire injure au passé de l'enfant***

*Il est très différent d'adopter un tout-petit et de devenir le parent d'un enfant déjà grand, explique le Pr Bernard Golse, qui situe la démarcation entre adoptions précoces et tardives aux alentours de l'âge de 3 ou 4 ans, c'est-à-dire lorsque l'enfant dispose du langage et a déjà vécu sa période œdipienne avec d'autres adultes que ses parents adoptifs. La question est alors de savoir si l'enfant se trouve en mesure, ou non, de transférer sur ces derniers le système de liens et de relations différenciés établis précédemment avec les personnes qui s'occupaient de lui, et l'histoire qu'ils ont co-construite, ensemble, de manière pré-verbale, au fil de ces interactions précoces. À ce dernier égard, le changement est, lui aussi, possible, à condition que "les parents adoptants ne soient pas parasités par les premières figures d'attachement de l'enfant..."*

[Pascale Salvage-Gerest](#)

Page 64 à 65

### ***Rubrique - L'adoption des "enfants de l'ASE" doit-elle rester réservée aux pupilles de l'État ?***

Diverses voies conduisent un enfant à être confié "à temps plein" au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). S'il n'a pas de filiation établie ou connue (accouchement "sous X", bien souvent), il sera admis ab initio en qualité de pupille de l'État, sera donc adoptable et, sauf exception, sera vite adopté plénièrement par une famille agréée à cet effet. Mais s'il a ou a eu une famille, il peut,...

[Jacques Bassoul](#)

Page 66 à 77

## **Le placement en vue d'adoption**

De l'agrément à la coopération

À partir de la pratique des professionnels, le service de l'adoption du conseil général du Gard énonce les principales étapes qui mènent un enfant remis au service d'aide sociale à l'enfance à l'adoption par une famille. L'accompagnement de la famille pressentie et de l'enfant avant l'adoption elle-même constitue le processus d'apparentement qui conditionne le nouage réussi de la relation. L'adoption internationale, si elle ne se pose pas exactement dans les mêmes termes, n'est pas différente quant à l'objectif poursuivi.

1. L'agrément
  1. L'information des candidats à l'adoption
  2. L'évaluation sociale et psychologique
2. L'adoption des pupilles de l'État
  1. La préparation du placement en vue d'adoption : du lieu d'accueil de l'enfant à sa famille adoptive
  2. L'apparentement
3. L'adoption internationale
  1. Les particularités de l'accompagnement
  2. Les modalités de l'accompagnement
4. Conclusion

[Marie-Christine Le Boursicot](#)

Page 78 à 83

## **Accéder à ses origines personnelles**

Le rôle du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles

La mission du CNAOP, créé en 2002, est d'instruire les demandes d'accès aux origines des personnes, et d'accompagner les demandeurs dans cette recherche. Les mères de naissance qui souhaitent garder le secret de leur identité sont informées et également accompagnées par un représentant de ce Conseil national. La problématique tient, d'une part, dans la relation entre secret et anonymat (comment recueillir l'identité des mères sans les contraindre en vue d'une levée éventuelle du secret), et d'autre part entre deux notions qu'il convient de distinguer : origine et filiation (connaître l'identité de ses parents ne signifie pas établir un lien de filiation).

1. Secret absolu et secret relatif
2. Origine et filiation : deux notions à distinguer
3. Les demandes d'accès aux origines personnelles
4. Information et accompagnement des mères de naissance
5. Quelques chiffres

[Paule Paillet](#)

Page 81 à 82

## ***... en contrepoint - Une sombre histoire d'adoption***

### **Titres recensés**

1. Guy de Maupassant, Contes et nouvelles, éditions Albin Michel, 1956

## **La quête des origines en adoption internationale**

Être chez soi et étranger

La recherche de leurs origines par les adoptés internationaux ouvre un nouvel espace d'élaboration des questions relatives à l'identité, à l'appartenance et à la parenté soulevées par l'adoption. Dans cet article, nous voulons contribuer à l'approche de ces questions, en prenant appui sur des entrevues réalisées en 2003 et 2004 auprès de jeunes Québécois adoptés à l'étranger. Leurs témoignages soulignent le sentiment d'être étranger à eux-mêmes qui stimule leur intérêt pour leurs origines. Ils proposent aussi une vision nuancée des retrouvailles internationales, lesquelles peuvent faciliter la construction de leur propre récit de leur histoire par ces jeunes.

1. Être étranger à soi-même
2. Le retour au pays et les retrouvailles
3. Conclusion

## **Partie 3 : Le lien adoptif, sa constitution, son suivi**

[Pierre Lévy-Soussan](#)

Page 94 à 102

## **Le vécu de l'abandon et la construction filiative du côté de l'enfant**

Une approche psychanalytique

La situation adoptive est un véritable défi pour la famille quant à sa capacité à soutenir ce qui est dissocié, en l'occurrence les liens biologiques d'une part et les liens institués et affectifs d'autre part. La cohésion de l'organisation fantasmatique de la famille adoptante dépend de la réappropriation ou non de la fiction juridique dans sa fonction originaire.

1. Lois sur les origines et origines des lois
2. Un parent pour les pensées de l'enfant, un enfant pour transformer l'adulte en parent
3. Le retour de la problématique de l'abandon à l'adolescence
4. Conclusion

[Caroline Helfter](#)

Page 97 à 98

## ***... en contrepoint - Parrainer un enfant en France***

*"Il faut tout un village pour élever un enfant", affirme un proverbe africain. Tel est aussi, en substance – et à plus petite échelle : la mise en lien de deux familles –, le principe du parrainage dit "de proximité", quand il est instauré au profit de jeunes vivant en France. À l'instar des petits héros de contes de fées, protégés par de magiques marraines, des enfants ou adolescents se voient doter d'une relation affective privilégiée avec un parrain et/ou une marraine, étrangers à leur parentèle, avec qui*

*ils vont partager des moments de vie. Sélectionnés et accompagnés, tout au long de leur engagement, par des associations spécialisées, ces adultes sont des personnes bénévoles, qui se portent volontaires pour aider, bénévolement, leur filleul à s'épanouir, dans le respect des titulaires de l'autorité parentale et en concertation avec eux...*

[Julien Damon](#)

Page 103 à 103

## ***La pensée de... - Anthony Giddens (né en 1938)***

Anthony Giddens est un garçon très sérieux. Professeur à Cambridge, comptant parmi les sociologues les plus influents de son temps il a, entre autres responsabilités, dirigé l'illustre London School of Economics (LSE) et conseillé le Premier ministre anglais. Théoricien de la modernité et de ses conséquences, il s'est intéressé à peu près à tout. À travers une abondante (et parfois obscure) production,...

[Martine Duboc](#)

Page 104 à 113

## **L'adoption et après ?**

La mise en place du lien adoptif

L'adoption a été longtemps idéalisée et soumise à une obligation de réussite, mais on constate aujourd'hui que la filiation adoptive ne va pas de soi. Les références habituelles font défaut. Les parents et les enfants doivent inventer des façons de tisser et de consolider des liens dont les professionnels ne mesurent pas toujours la complexité. La parentalité reste un vaste domaine à explorer dans le cadre de l'adoption.

1. Du côté des parents
2. Du côté de l'enfant
3. Du côté des intervenants

[Pierre Grelley](#)

Page 107 à 108

## ***... en contrepoint - Contre les idées reçues***

*L'adoption d'un enfant est une démarche encadrée par un grand nombre de formalités administratives qui sont souvent vécues par les adoptants comme un parcours du combattant. Mais c'est aussi une entreprise socialement et affectivement impliquante pour ceux qui s'y engagent, et qui, quand ils l'abordent pour la première fois, leur inspire une certaine appréhension. Cette émotion est souvent sous-tendue par un certain nombre d'assertions qui circulent dans l'opinion avec le statut douteux de "savoir général", alors qu'elles ne sont que des idées préconçues, fruits de l'ignorance pour ne pas dire pièces d'un bêtisier. C'est pour répondre à ces rumeurs que la psychanalyste et pédopsychiatre Fanny Cohen Herlem a rédigé ce petit volume dans une collection justement nommée "Idées reçues", dont l'ambition annoncée est "d'adopter le point de vue du lecteur pour mieux l'interpeller".*

[Lise Mingasson](#)

Page 114 à 121

## **L'adoption “tardive” et son accompagnement**

Le rôle de l'Organisation régionale de concertation sur l'adoption

La mission de l'ORCA est de faciliter la rencontre entre des enfants dits “à particularités” et des familles adoptantes. Cette mission est rendue difficile par la spécificité de ce type d'adoption, en lien notamment avec la norme fortement ancrée chez les praticiens du social du maintien des liens du sang, le plus longtemps possible. D'où ces procédures tardives, longues, qui rendent l'enfant plus âgé moins “attractif” pour des familles qui souhaitent majoritairement adopter des bébés. Avant la rencontre entre l'enfant et la famille, pendant et après, l'ORCA effectue un travail d'accompagnement adapté au cas par cas.

[Paule Paillet](#)

Page 117 à 118

## ***... en contrepoint - Qui est ma mère ?***

### **Titres recensés**

1. Prune Berge, T'es pas ma mère, Actes Sud, 2001

[Yann Favier](#)

Page 122 à 131

## **Les échecs de l'adoption**

Le paradoxe de l'adoption plénière

Si les échecs de l'adoption posent le problème d'en établir les causes, toujours complexes, leurs conséquences peuvent être désastreuses pour la famille adoptive mais aussi pour l'enfant lui-même. Or, il y a un paradoxe propre à l'adoption plénière, particulièrement dans l'adoption internationale. Alors qu'elle est considérée comme une filiation de substitution ayant les mêmes effets qu'une filiation ordinaire, dite biologique, la filiation par adoption ne permet pas que l'enfant adopté soit remis en vue d'adoption au nom du principe d'irrévocabilité. Sans doute serait-il temps de prendre en compte les difficultés propres à l'apparement adoptif en élaborant des solutions adaptées à la situation de chaque enfant pour respecter son intérêt supérieur.

1. L'obstacle de l'irrévocabilité
2. Le piège de l'irrévocabilité
3. Conclusion

[Carmen Lavallée](#)

Page 132 à 140

## **Pour une adoption sans rupture du lien de filiation d'origine**



Dans les juridictions de civil law et de common law

Les revendications relatives à l'accès aux origines des personnes adoptées ont mis en lumière une problématique plus vaste concernant la place de la famille d'origine de l'enfant avant, pendant et après l'adoption. La réflexion sur le sujet s'impose, peu importe la forme d'adoption envisagée, compte tenu du fait que le profil des enfants adoptables est désormais multiple, autant dans les juridictions de droit civil que dans celles de *common law*.

1. Au regard de l'intérêt de l'enfant
  1. L'adoption intrafamiliale
  2. L'adoption de l'enfant du conjoint
  3. L'adoption des enfants plus âgés
2. L'évolution vers l'adoption ouverte dans les juridictions de common law
3. L'actualisation nécessaire de l'adoption simple

## Le social en recherche

[Michel Legros](#)

Page 146 à 146

## Rendez-vous annuels

Commissions, associations, fondations, observatoires, peu importe le nom ou le statut, mais chaque année des instances différentes mettent à la disposition du public des rapports de façon récurrente. Il ne s'agit pas de rapports d'activités qui ne feraient que décrire les évolutions de l'instance, son développement ou tout au moins son maintien. Non, il s'agit plutôt de rapports qui traduisent une...

Page 147 à 151

## Le social en recherche

### Titres recensés

1. Fermeture des portes

Denis CAGNE, Mélanie SEVIN (coordination), L'asile en France et en Europe, état des lieux 2007, 7e rapport annuel de Forum réfugiés, BP 1054/69612 Villeurbanne cedex, juillet 2007, 244 p. [www.forumrefugies.org](http://www.forumrefugies.org)

2. La solitude, ça existe beaucoup

Anne Carole BENSADON et coll., Enquête "Isolement et vie relationnelle", Collectif Combattre la solitude des personnes âgées, septembre 2006, 238 p. Téléchargeable sur [www.petitsfreres.asso.fr](http://www.petitsfreres.asso.fr)

3. Se loger, galère à tous les étages

Fondation Abbé-Pierre, L'État du mal-logement en France, Rapport annuel 2008, 3-5 rue de Romainville, 75019 Paris, 294 p., janvier 2008. [www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)

4. Pauvreté secourue

Dominique SAINT-MACARY, Gilbert LAGOUANELLE, Géographie de la pauvreté, statistique d'accueil 2006, Secours catholique, département Enquêtes et analyses statistiques, 106, rue du Bac, 75341 Paris cedex 07, 2007, 36 p. + fiches régionales + cd interactif. [www.secours-catholique.org](http://www.secours-catholique.org)

5. France-Russie, pauvretés

Patrick FESTY, Lidia PROKOFIEVA (coord.), Mesures, formes et facteurs de la pauvreté., Approches comparatives. Document de travail, INED, 133, boulevard Davout, 75980 Paris cedex 20, 151, 2008, 196 p. [www.ined.fr](http://www.ined.fr)

6. Protection de l'enfance, nouvelles données

Paul DURNING, Anne OUI, (coord.), Rapport annuel de l'Observatoire national de l'enfance en danger, Oned, 63 bis Boulevard Bessières, 75017 Paris, décembre 2007, 114 p. [www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr)

7. CEDIAS, le conservateur

Jean-Yves BARREYRE, 2004-2006, mémoires DSTS et CAFDES, CEDIAS, 5 rue Las-Cases, 75007 Paris, décembre 2007, 64 p. [www.cedias.org](http://www.cedias.org)

8. Vers une politique publique de l'adolescence

Dominique VERSINI et collaborateurs, Adolescents en souffrance, Rapport thématique 2007, la Défenseure des enfants, Paris, 2007, 122 p. Téléchargeable [www.defenseuredesenfants.fr](http://www.defenseuredesenfants.fr)

9. Alzheimer, la construction d'un problème

Laëtitia NGATCHA-RIBERT, La sortie de l'oubli : la maladie d'Alzheimer comme nouveau problème public. Sciences, discours et politiques, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université Paris-Descartes, Faculté des sciences humaines et sociales - Sorbonne. GEPECS, 45 rue des Saints-Pères, 75270 Paris cedex 06. Directeur Anne Marie Guillemard, décembre 2007, 535 p. [www.gepecs.fr](http://www.gepecs.fr)